

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2026_3_10

Objet : Désignation des représentants du Conseil Municipal au conseil d'administration de l'Oustaou des Manifestations et de la Culture (OMC)

VOTE

Liste n°1 : Continuons ensemble : 21 voix

Liste n°2 : La Fare pour tous : 4 voix

Abstentions : 4 de M. NOEL – Mme ISOARDO – M. MOUZON et M. CAMPANELLI

Sont élus :

**Christophe AGARD
Marie-Laure GIORSETTI**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAC, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le sept avril deux mille vingt-six.

Étaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, Mme GARCIA Chantal, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, Mme GIORSETTI Marie-Laure M. PALMERINI Denis, Mme VALLET Christine, M. DI-SAPIO Lionel, Mme JOFES Graziella, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZÉ Véronique, M. NOEL Stéphane, Mme ISOARDO Linda, M. MOUZON André et M. CAMPANELLI Richard

Absents excusés donnant pouvoir :

M. AGARD Christophe à Mme GARCIA Chantal

M. MARTIN Patrice à M. SPINELLY Éric

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

Désignation des élus au conseil d'administration de l'Oustaou des Manifestations et de la Culture (OMC)

Le conseil d'administration de l'Oustaou des Manifestations et de la Culture (OMC) de la Fare les Oliviers se compose de membres de droit, de membres actifs et de membres d'honneur.

Sont membres de droit, avec voix délibératives à l'assemblée générale, deux élus du conseil municipal.

Les élus ne sont pas membre du bureau exécutif.

Il appartient en conséquence au Conseil Municipal de procéder à la désignation de deux élus appelés à siéger au sein du conseil d'administration de l'Oustaou des Manifestations et de la Culture (OMC).

Les candidatures sont les suivantes :

Liste n°1 : Continuons ensemble

NOM - PRENOM
AGARD Christophe
GIORSETTI Marie-Laure

Liste n°2 : La Fare pour tous

NOM - PRENOM
LOMBARDO Yves
MAROUZÉ Véronique

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, la désignation à main levée de deux élus appelés à siéger au sein du conseil d'administration de l'Oustaou des Manifestations et de la Culture (OMC).

PROCEDE à l'élection des deux délégués. Les résultats du vote sont les suivants :

- Liste n°1 : Continuons ensemble : 21 voix
- Liste n°2 : La Fare pour tous : 4 voix
- Abstentions : 4

PROCLAME élus pour siéger au sein du conseil d'administration de l'OMC :

- Monsieur Christophe AGARD,
- Madame Marie-Laure GIORSETTI.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

